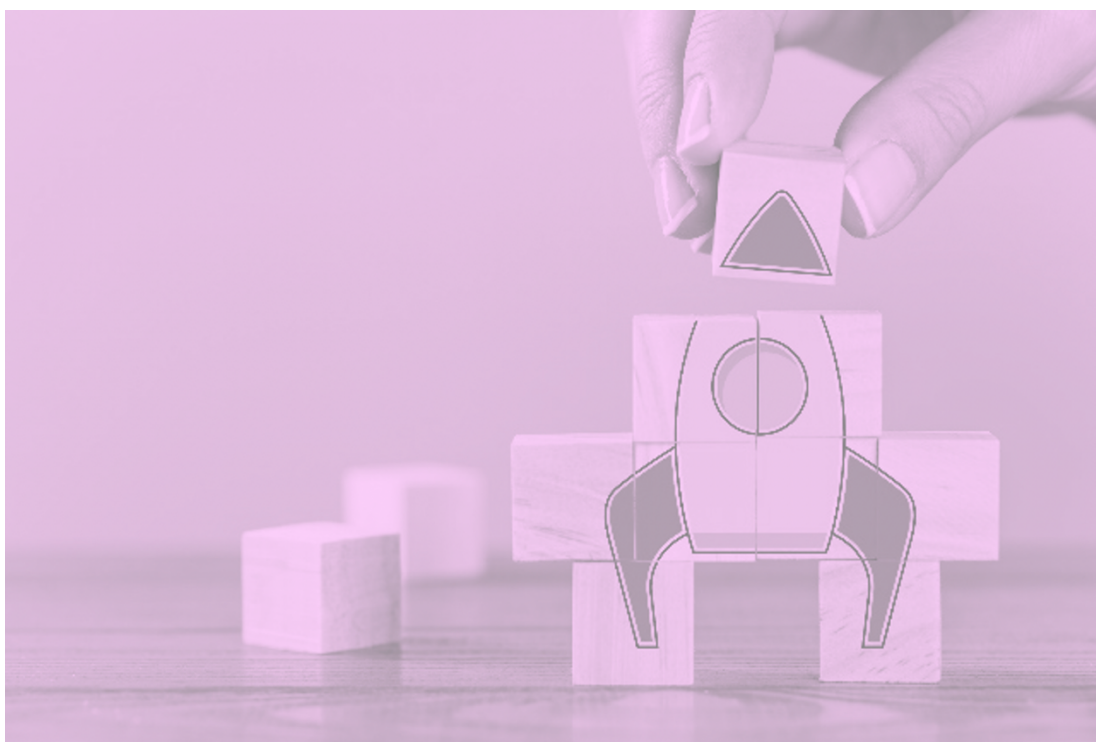


# BILAN DE COMPETENCES



**SARL ECOLE DE LA PERFORMANCE- MENTALPLUS**

Siret : 390 696 771 00042

APE : 8559B

Déclaration d'activité : 91 1101261 11

# BILAN DE COMPETENCES

## LES OBJECTIFS

---



### Les objectifs pédagogiques

Le bilan de compétences permet :

- De se projeter positivement vers l'avenir.
- De préciser les besoins.
- De faire des choix de formation.
- De développer des aptitudes.
- De prendre en main sa carrière de façon autonome.

Le projet professionnel permet :

- Le développement de l'employabilité.
- L'amélioration du niveau de satisfaction au travail.
- La sécurisation du parcours.

### Les compétences attestées

#### Capacité à prendre des décisions

Le bilan de compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière professionnelle sur la base d'une meilleure connaissance de soi (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'une meilleure connaissance de ses compétences (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, sa valeur ajoutée).

#### Capacité à analyser le marché de l'emploi

La capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées par les employeurs, à identifier des dispositifs pour se former est également développée dans le cadre du bilan de compétences.

### Les prérequis

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics. Il n'existe aucun prérequis.

### Personnes en situation de handicap

Mise à disposition de notre référent handicap pour toute question relative à l'accueil, au lien avec les prescripteurs, à la personnalisation du bilan (modalités pédagogiques, rythme, aides matérielles ou humaines).

# BILAN DE COMPETENCES

## LES MOYENS

---



### Les moyens pédagogiques

#### Tests spécialisés

Test de centres d'intérêt, test de personnalité, test du créateur d'entreprise.

#### Questionnaires d'autoévaluation

Questionnaire des besoins et inventaires.

#### Apports de connaissances

Marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement.

#### Rédaction d'une synthèse

La synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

#### Le suivi

Un compte rendu est remis à l'issue de chaque séance et rythme le déroulement du bilan de compétences.

### Les modalités d'évaluation

La remise d'une synthèse en fin de bilan de compétences en accord avec le bénéficiaire.

Un questionnaire de satisfaction en fin de bilan de compétences.

### La durée de la formation

La durée du bilan de compétence varie entre 8 et 22 heures réparties sur plusieurs semaines, selon la formule d'accompagnement choisie conjointement entre le bénéficiaire et le formateur.

### Délais d'accès

L'accès à la réalisation d'un bilan de compétences est planifié sur demande, en fonction des disponibilités sous maximum un mois.

# BILAN DE COMPETENCES

## LE DEROULEMENT

---



### Phase préliminaire

- 1- Analyse de la demande du bénéficiaire.
- 2- Détermination du format d'accompagnement le plus adapté à la situation et aux besoins.
- 3- Définition conjointe avec le formateur des modalités de déroulement du bilan.

### Phase d'investigation

Cette phase a pour objectif soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

- 1- Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
  - Analyse du parcours personnel et professionnel.
  - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité.
  - Réflexion autour des équilibres de vie.
- 2- Analyse métier / marché et recherches documentaires :
  - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles.
  - Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être.

### Phase de conclusion

- 1- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation.
- 2- Recensement des conditions et moyens qui favorisent la réalisation de votre ou vos projets professionnels.
- 3- Prévision des principales modalités et étapes du ou de vos projets professionnels et la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi.

Cette phase se termine par la présentation des résultats détaillés et la remise d'un document de synthèse conformément à l'article R.6322-37 du code du travail



# BILAN DE COMPETENCES

## LES CONSULTANTS

---

- **Christian RAMOS**, Psychologue, consultant en évolution professionnelle.
- **Marjolaine CHAPON**, Préparatrice mentale, consultante en transition professionnelle.
- **Sylvain GARCIN**, Psychologue, consultant en évolution professionnelle.
- **Philippe ORIOL**, Coach Professionnel, préparateur mental, consultant en évolution professionnelle.
- **Romain BREISCHE**, Préparateur mental, consultant en évolution professionnelle.
- **Mathieu CARMIGNANI**, Coach Professionnel, préparateur mental, consultant en évolution professionnelle.
- **Julien DEVILLE**, Préparateur mental, consultant en évolution professionnelle.

# BILAN DE COMPETENCES

## LA DEONTOLOGIE

---



L'Ecole de la Performance - MentalPlus s'engage à tout mettre en œuvre de façon à promouvoir toute action visant à améliorer la qualité de service.

Le bilan de compétences est une prestation dont le contenu et le déroulement sont strictement confidentiels, conformément aux articles L. 900-4-1 du Code du Travail et L. 226-13 et 226-14 du Code pénal.

Notre démarche et accompagnement s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, éprouvée et conduite par des experts.

Nous garantissons le respect et les règles déontologiques, notamment de transparence et de confidentialité vis-à-vis du bénéficiaire.

## LA CERTIFICATION

---

L'organisme de formation **Ecole de la Performance - MentalPlus** enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 91 11 01261 11 auprès de la DRIESTS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) d'Occitanie, s'engage à tout mettre en œuvre de façon à promouvoir toute action visant à améliorer la qualité de service.

Vous pouvez bénéficier de différentes aides financières (Pôle emploi, plan de formation de l'entreprise, Compte personnel de formation...)

**L'Ecole de la Performance - MentalPlus** est certifié **QUALIOP** pour les actions de formation et de bilan de compétences

**L'Ecole de la Performance - MentalPlus** est partenaire de nombreux **OPCO**

Le bilan de compétences est une prestation dont le contenu et le déroulement sont strictement confidentiels, conformément aux articles L. 900-4-1 du Code du Travail et L. 226-13 et 226-14 du Code pénal.

# BILAN DE COMPETENCES

## LE COÛT



### Formule classique

Bilan + Accompagnement : 24h

**2800,00 €** Net de taxe

### Formule dynamique

Bilan + Accompagnement : 18h

**2200,00 €** Net de taxe

### Formule active

Bilan + Accompagnement : 10h

**1200,00 €** Net de taxe

Le bilan de compétences est éligible au CPF



## LE LIEU

- En distanciel sous la forme de Visio Conférence individuelle

## LE CONTACT

**Christian RAMOS** (Directeur de la formation)

Tél. : 06 07 77 37 78

Mail : [mental.plus@wanadoo.fr](mailto:mental.plus@wanadoo.fr)